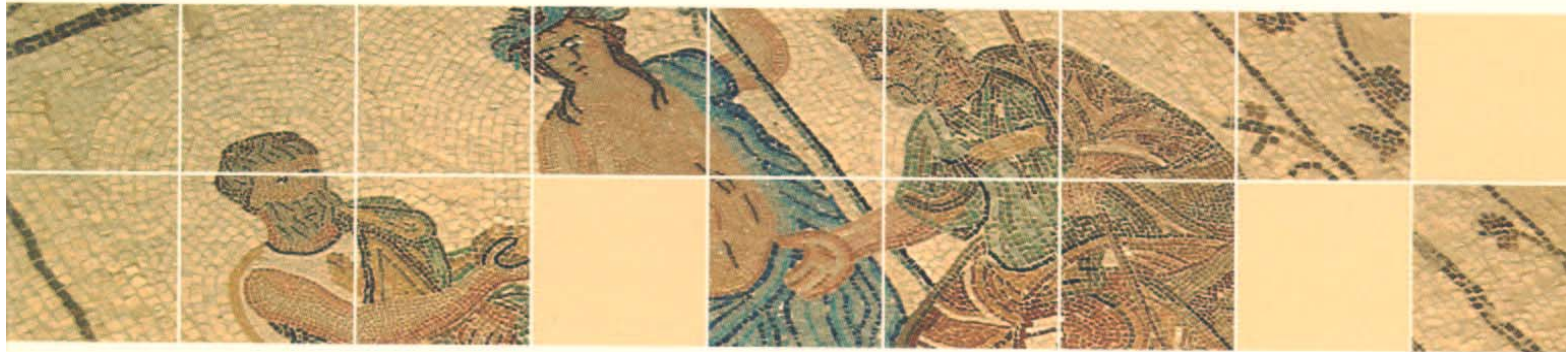


Rapport Annuel 2006



HAYETT



S.A. au capital de 4.000.000 dinars
Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba, 1001 Tunis R.P
Tél.: 216 71 333 400 - Fax : 216 71 254 099
e-mail : dg@hayett.com.tn / Site Web : www.hayett.com.tn

N° Vert 80 100 181

Rapports du conseil d'administration

À l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2007

I. Notre activité

I - 1 - LE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'année 2006 a été marquée par le retour à la croissance. En effet, le chiffre d'affaires a atteint 11.735 mille dinars contre 9.717 mille dinars en 2005 et 10.080 mille dinars en 2004, soit une croissance de 20.77% en 2006 contre une régression de 3.60% en 2005.

Cette croissance a été réalisée grâce à la contribution de l'ensemble des catégories de produits ; c'est ainsi que :

- le chiffre d'affaires des produits de la Grande branche a atteint 8.067 mille dinars en 2006 contre 7.739 mille dinars en 2005, soit une croissance de 4.2% ;
- le chiffre d'affaires des produits de Capitalisation a atteint 851 mille dinars en 2006 contre 229 mille dinars en 2005, soit une croissance de 271.7% ;
- le chiffre d'affaires des produits de Bancassurance a atteint 1.900 mille dinars en 2006 contre 1.254 mille dinars en 2005, soit une croissance de 51.5%,
- le chiffre d'affaires des Collectives a atteint 917 mille dinars en 2006 contre 495 mille dinars en 2005, soit une progression de 85.4%.

La croissance du chiffre d'affaires s'est accompagnée d'une baisse du taux d'arriérés de primes qui a atteint 11.04% à fin 2006 (plus bas historique) contre 15.24% à fin 2005.

Les Affaires nouvelles de la Grande branche ont à leur tour enregistré une croissance de 51.62% en passant de 1.212 mille dinars en 2005 à 1.838 mille dinars en 2006. Cette augmentation résulte de la croissance des Primes uniques qui sont passées de 674 mille dinars en 2005 à 1.271 mille dinars en 2006 (+597 mille dinars) ainsi que de celle des primes périodiques qui sont passées de 538 mille dinars en 2005 à 567 mille dinars en 2006 (+29 mille dinars).

I - 2 - LES CHARGES TECHNIQUES

Les charges techniques de l'exercice (hors réassurance et provisions techniques) ont atteint 4.517 mille dinars contre 3.653 mille dinars, soit une augmentation de 864 mille dinars ou 23.65% touchant pratiquement tous les postes de charge et plus particulièrement les PB directement incorporées dans les prestations (+133 mille dinars), les Intérêts techniques inclus dans les prestations (+166 mille dinars), les Capitaux échus (+246 mille dinars), les Rachats (+59 mille dinars), les Sinistres (+200 mille dinars) et les Commissions servies (+61 mille dinars).

Les Provisions techniques se sont élevées à 62.290 mille dinars à fin 2006 contre 53.584 mille dinars à fin 2005, soit une progression de 16.25%.

I - 3 - LES FRAIS GENERAUX

Les frais généraux (y compris l'impôt sur les sociétés) ont atteint 1.740 mille dinars en 2006 contre 1.901 mille dinars en 2005, soit une diminution de 161 mille dinars ou 8.5%. Les Frais généraux rapportés au chiffre d'affaires se sont élevés à 14.8% contre 19.56% en 2005 et 14.7% en 2004.

I - 4 - LA GESTION FINANCIERE ET LA PARTICIPATION AUX BENEFICES

Le Portefeuille placements, hors avances sur polices, a totalisé 59.427 mille dinars à fin 2006 contre 51.285 mille dinars à fin 2005, soit une augmentation de 8.142 mille dinars ou 15.9%. L'essentiel de l'augmentation des placements a concerné les Bons du trésor qui ont atteint 46.329 mille dinars à fin 2006 contre 36.637 mille dinars à fin 2005, soit une augmentation de 9.692 mille dinars ou 26.4%. En conséquence, la proportion des Bons du trésor dans le portefeuille placements est passée de 72.8% à fin 2005 à 78.2% à fin 2006.

Les Produits nets des placements ont atteint 4.089 mille dinars en 2006 contre 3.672 mille dinars en 2005, soit une augmentation de 417 mille dinars ou 11.4%.

Par ailleurs et conformément aux conditions générales des contrats, le Conseil d'administration a décidé d'affecter à l'épargne gérée de nos assurés les taux de rendement nets suivants :

- Amen junior, Faïda, Hayett 2000, Hayett Placement, Retraite Plus et les assurances collectives : 5.3%
- Produits revalorisables (Taux de revalorisation) : 4%

I-5 RESULTAT COMPTABLE ET PROPOSITION D'AFFECTATION

Le Résultat net de l'exercice s'élève à 813.243,134 dinars que nous vous proposons de répartir comme suit :

Réserve légale	33.807,961
Fonds social	40.000,000
Dividende statutaire	150.000,000
Super dividende	150.000,000
Réserve pour toute éventualité	439.435,173
Total	813.243,134 dinars

II. Etats financiers au 31 décembre 2006

ACTIF DU BILAN

En dinar

ACTIF	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
Actifs incorporels	210 837,919	-122 253,152	88 584,767	66 525,622
Actifs corporels d'exploitation	461 538,660	-288 499,986	173 038,674	123 300,143
Placements	60 847 003,150	-284 104,500	60 562 898,650	52 072 065,989
Créances	3 551 185,273	-31 385,700	3 519 799,573	3 100 755,809
Autres éléments d'actifs	4 731 172,134	-	4 731 172,134	4 353 658,422
TOTAL ACTIF	69 801 737,136	-726 243,338	69 075 493,798	59 716 305,985

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Exercice 2006	Exercice 2005
	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	4 881 009,769	4 450 832,404
Résultat de l'exercice	813 243,134	730 173,665
Total capitaux propres avant affectation	5 694 252,903	5 181 009,769
Passif		
Provisions pour autres risques et charges	100 000,000	100 000,000
Provisions techniques brutes	62 205 415,089	53 511 344,112
Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires	64 321,582	100 235,821
Autres dettes	663 618,538	615 069,713
Autres passifs	347 885,686	208 646,570
Total du passif	63 381 240,895	54 535 296,216
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	69 075 493,798	59 716 305,985

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

	2006		2005	
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
Primes	11 765 178,532	-457 834,885	11 307 343,647	9 355 540,088
Produits de placements	4 180 533,514	-	4 180 533,514	3 907 666,574
Autres produits techniques	20 101,665	-	20 101,665	8 372,401
Charges de sinistres	-3 177 299,138	128 795,129	-3 048 504,009	-2 837 751,413
Variation des autres provisions techniques	-8 343 097,270	-	-8 343 097,270	-6 664 317,900
Participation aux bénéfices et ristournes	-1 148 181,871	-	-1 148 181,871	-674 464,752
Frais d'exploitation	-2 046 628,992	257 794,042	-1 788 834,950	-1 532 244,003
Charges de placements	-62 587,692	-	-62 587,692	-126 214,934
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-342 941,042	-	-342 941,042	-307 779,414
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	845 077,706	-71 245,714	773 831,992	1 128 806,647

ETAT DE RESULTAT

	2006	2005
Résultat technique de l'assurance vie	773 831,992	1 128 806,647
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	342 941,042	307 779,414
Charges des placements (assurance non vie)	-90 372,253	-346 132,480
Autres produits non techniques	61 479,241	7 550,661
Autres charges non techniques	-102 125,459	-77 465,522
Résultat provenant des activités ordinaires	985 754,563	1 020 538,720
Impôt sur le résultat	-174 069,173	-290 361,535
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	811 685,390	730 177,185
Gains extraordinaires	1 557,744	0,180
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	813 243,134	730 177,365

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	2006	2005
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	607 555,249	1 227 427,190
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	-145 180,901	-624 622,860
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-299 940,000	-215 940,000
Variation de Trésorerie	162 434,348	386 864,330
Trésorerie de début d'exercice	607 135,900	220 271,570
Trésorerie de fin d'exercice	769 570,248	607 135,900





Dotée d'une expérience de 20 ans dans le domaine de l'assurance vie, HAYETT a fondé sa stratégie sur l'analyse et l'identification de tous les mécanismes susceptibles d'assurer la meilleure protection de l'assuré et des membres de sa famille.

Plaçant le développement permanent de sa gamme de produits au centre de ses priorités, Hayett a su maintenir une certaine adéquation entre les besoins mouvants des clients et l'ensemble des couvertures proposées. C'est ainsi qu'elle a pu mettre à la disposition de son dynamique réseau de distribution une multitude de garanties offrant :

- Un complément à la retraite légale, pour permettre à l'assuré de préserver son niveau de revenu après son départ à la retraite.
- Un capital ou une indemnité de départ à la retraite.
- Une rente d'éducation qui sert au financement des études des enfants.
- Un capital d'établissement dans la vie active aidant les enfants à monter leurs projets.
- Un capital ou une rente à servir au conjoint, quoi qu'il arrive, ce qui permet à la famille de préserver son niveau de vie.

Les contrats d'assurances auxquels sont greffés toutes ces garanties offrent une certaine souplesse en ce sens qu'ils peuvent être souscrits individuellement ou par groupe. D'autre part, ils bénéficient des avantages fiscaux spécifiques suivants :

- Les primes d'assurance (cotisations) sont exonérées de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP) à concurrence de 2000 dinars par an (de 800 drs jusqu'à 2000 dinars en fonction de la situation familiale).
- Le capital décès est exonéré du droit d'enregistrement sur les successions.
- Quant aux contrats collectifs, en plus des avantages fiscaux énumérés ci-dessus, les primes payées par l'employé sont totalement exonérées de la cotisation de la sécurité sociale et de l'impôt sur les sociétés.

Notre approche :

Compte tenu de la noblesse de notre mission qui se traduit par notre souci permanent de satisfaire nos clients, nous nous sommes employés à maîtriser les différents systèmes de couverture sociale et la fiscalité des produits d'épargne. C'est ainsi que nous avons réussi à former des conseillers clientèle à même de fournir à nos clients et partenaires des plans d'assurance répondant à leurs besoins.

Notre engagement :

Un contrat d'assurance établi entre l'assureur et son client constitue une relation à long terme. C'est pourquoi nous avons pris l'engagement, traduit contractuellement, d'informer nos clients régulièrement et au moins une fois par an de l'évolution de leurs garanties et de nos prestations.

“ Quand on a pour vocation la protection du tunisien et de ce qu'il a de plus cher, on se doit de lui présenter des garanties qui répondent à toutes ses exigences et d'avoir des comptes qui rassurent. ”